

**COMMUNE DÉLÉGUÉE**  
DE  
**LE MESNIL DURAND**  
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE



**ARRETE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE GRUE,  
MATERIAUX ET BENNE**

**N° 192/2023/AT**

**Le Maire-délégué de la commune de Le Mesnil-Durand,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de Eiffage Energie Systèmes en date du 30/10/2023 qui souhaite effectuer des travaux pose de poteaux en occupant temporairement le domaine public lieu-dit Le Mois;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Du 13/11/2023 à la fin des travaux, Eiffage Energie Systèmes est autorisé à procéder à la pose d'un poteau au lieu-dit Le Mois, Chemin de la Gallière.

**Article 2 :** Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- stationnement de matériaux, benne et grue
- sécurité : l'entreprise devra assurer la sécurité des piétons.

**Article 3 :** La signalisation sera mise en place par Eiffage Energie Systèmes.

**Article 4 M.** le *commandant de gendarmerie*, M. le directeur des services techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

Le Maire délégué, Jacqueline JULIEN

Le 30/10/2023

